Espagnol

Infos pratiques

> **Nombre d'heures** : 60.0
> **Niveau d'étude** : Baccalauréat ou diplôme équivalent
> **Période de l'année** : Enseignement toute l'année
> **Méthodes d'enseignement** : En présence
> **Forme d'enseignement** : Travaux dirigés
> **Composante** : Direction Formation Continue & Alternance

Présentation

Programme et exercices
L'accentuation et la prononciation. Les conjugaisons et l'utilisation des différents temps de la langue espagnole. Points de grammaire particuliers sur les difficultés récurrentes de l'espagnol. Travail régulier sur le vocabulaire.
Étude de textes de niveau lycée (lecture et compréhension). Compréhension de documents audio à résumer en français.
Expression écrite : textes ou dialogues d'une longueur de 15 à 20 lignes
Expression orale : décrire et commenter une photo ou une image.

Objectifs

Ce cours a pour objectif d'amener les stagiaires à un niveau B1 en langue espagnole. Il ne s'adresse donc pas à des personnes qui n'ont jamais fait d'espagnol. Les bases seront révisées de manière très rapide.
Selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : B1 – Niveau Seuil. C'est le début de l'autonomie : « Je me débrouille pour être compris - et comprendre - sur des sujets qui me touchent. A l'écrit, je comprends le sens des textes dans une langue courante ou relative à mon travail : les événements, les sentiments. Je peux m'exprimer dans la majorité des situations, prendre part sans préparation à une conversation sur des sujets familiers. Je peux écrire un texte simple et cohérent sur des sujets familiers ».

Évaluation

Formule standard: contrôle continu.
Le contrôle continu est constitué de trois points.
Pour 25% de la moyenne des quatre évaluations écrites minimum, d'une durée qui varie entre 1h et 2h30 selon les cas. Les évaluations (écrites et orales) portent autant sur la compréhension que sur l'expression. Cependant en tout début d'année les exercices sont davantage centrés sur la grammaire ainsi que la compréhension de l'écrit et de l'oral. L'expression écrite est abordée une fois que les premières bases ont été revues. L'expression orale est travaillée régulièrement par la participation active en cours. Elle est évaluée individuellement au moins une fois dans l'année.
Pour 25% d'un devoir sur table en janvier de 3h, comportant 30 mn de compréhension orale, 1h15 de compréhension écrite et 1h15 d'expression écrite.
Pour 50% d'un devoir sur table en mai de 3h, comportant 30 mn de compréhension orale, 1h15 de compréhension écrite et 1h15 d'expression écrite.